

PROCÉDURE D'INSCRIPTION - BTS 1^{ère} année Année scolaire 2024-25

▲ Etape 1 : ACCEPTER LA PROPOSITION SUR PARCOURSUP

▲ Etape 2 : TÉLÉCHARGER LE CONTRAT DE SCOLARISATION

Directement sur le site internet : www.carcado-saisseval.com

En bas de la page d'accueil : espace « INSCRIPTIONS », puis « INSCRIPTION EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »

▲ Etape 3 : REMPLIR ET COMPLÉTER LE CONTRAT DE SCOLARISATION ET SES ANNEXES

Seuls les contrats complets, paraphés et signés, avec toutes les annexes et pièces demandées, seront traités
ÉCRIRE VOS INFORMATIONS DE MANIÈRE LISIBLE, EN MAJUSCULE

- Le **CONTRAT DE SCOLARISATION** devra être conclu ; il définit les conditions de scolarisation au Lycée CARCADO-SAISSEVAL. Le lire attentivement, le compléter et **obligatoirement le parapher sur chaque page** (initiales du prénom et du nom) **et le signer en page 4 par chacune des personnes signataires.**

Rappel des documents à joindre **en plus de toutes les annexes remplies** :

- Copie du relevé de notes de Baccalauréat (*pour enclencher l'inscription dès à présent, ce document peut être envoyé ultérieurement*)
- Photo d'identité récente au format .JPG
- Copie de la carte nationale d'identité recto-verso en cours de validité
- Uniquement** pour les étudiant(e)s de nationalité étrangère : copie de l'extrait de naissance traduit en français + copie du passeport + copie de la carte de séjour en cours de validité
- Uniquement** pour les étudiant(e)s ne payant pas leur scolarité eux-mêmes : copie de la carte nationale d'identité recto-verso en cours de validité du (des) payeur(s)
- Uniquement** pour les étudiant(e)s bénéficiant du TARIF 2 : copie avis d'imposition
- Uniquement** pour le(s) payeur(s) ayant choisi le prélèvement automatique : copie RIB du (des) payeur(s)*
- Uniquement** pour les étudiant(e)s boursier : copie notification de bourse 2024/25 – Crous de PARIS (*pour enclencher l'inscription dès à présent, ce doc peut être envoyé ultérieurement*)

▲ Etape 4 : TRANSMETTRE VOTRE DOSSIER ET VERSER LES ARRHEs

• L'INTÉGRALITÉ DU DOSSIER DOIT ÊTRE SCANNÉ ET ENVOYÉ PAR EMAIL

• LE RÉGLEMENT DES 300,00€ D'ARRHEs DOIT ÊTRE EFFECTUÉ, SOIT :

- Par chèque à l'ordre de « CARCADO-SAISSEVAL » : à envoyer par courrier (préciser au dos : NOM, Prénom, classe) + une copie par email
- Par virement bancaire sécurisé : <http://paiement.carcado-saisseval.com>
- En espèce ou par carte bancaire : prendre rdv avec le service comptabilité comptabilite@carcado-saisseval.com